

**ASSEMBLEE PLENIERE DES 2 et 3 FEVRIER 2017**

**Amendement déposé par le groupe FN RBM et présenté par France JAMET**

**Rapport N°2017/AP-FEVR/01 - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017, FIXATION DES TARIFS DE LA FISCALITÉ INDIRECTE ET DÉCISIONS D'EXONÉRATION, AFFECTATIONS DE CREDITS**

**AMENDEMENT**

L'annexe 1 (Rapport de présentation du BP 2017) - Partie IV - Tableaux détaillés du Budget Primitif 2017 - Commissions sectorielles - Programmes budgétaires – Commission 6 est ainsi modifiée :

- Retirer la totalité de la somme consacrée au programme budgétaire « Accueil des réfugiés » :

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AE	CP	AE	CP
Accueil des réfugiés	800 000	360 000	0	0

- Création d'une nouvelle ligne de fonctionnement dans la commission 2 « Actions de solidarité régionale en faveur des français les plus démunis ». Affecter les sommes de 800 000 en AE et de 360 000 en CP à cette dernière.

Programme budgétaire	BP 2017 présenté		Proposition FN RBM	
	AE	CP	AE	CP
Actions de solidarité régionale en faveur des français les plus démunis	0	0	800 000	360 000

Exposé des motifs :

**Considérant que** les clandestins ne sont pas composés de réfugiés de guerre mais d'immigrés économiques, c'est-à-dire d'hommes jeunes, sans famille et ne fuyant ni la guerre, ni un régime les persécutant (source : <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>).

**Considérant que** l'immigration massive est une arme économique de l'ultralibéralisme pour détruire le modèle de protection sociale français (*une véritable armée de réserve industrielle* au sens de Marx)

**Considérant que** la solidarité nationale doit s'adresser en priorité aux Français les plus démunis.

Les élus du Groupe FN-RBM proposent cette réaffectation dans un souci de plus grande justice et de solidarité.



**France JAMET**